



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**Comité Technique Local du 20 octobre 2022**  
*déclaration liminaire*

Monsieur le Président,

Entre sortie de crise sanitaire et instabilité géopolitique, les ménages et les salariés n'en finissent plus de subir la hausse des dépenses contraintes : loyers, factures d'énergie, alimentation, abonnements téléphoniques et internet, remboursements de crédits ou encore assurances.

Nous dénonçons l'augmentation du prix de l'énergie, du gaz et de l'essence, comme toujours, certains profiteurs de guerre n'hésitent pas à spéculer sur le dos des citoyens, en allant par exemple jusqu'à octroyer quelques centimes d'euros de réduction sur le litre d'essence pour mieux se dédouanner de leurs supers profits engrangés... Nous établissons un lien entre l'inflation et les profits record enregistrés en particulier par les entreprises du CAC 40 et autres grands groupes en situation de monopole. Plus globalement, nous dénonçons une répartition injuste des richesses et revendiquons l'interdiction de distribution de dividendes pour les entreprises bénéficiaires d'aides de l'État.

Face à l'inflation que subissent de plein fouet les salariés et la population, la première des réponses doit être celle de l'augmentation immédiate des salaires, du Smic, de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et des grilles de salaires dans le public comme dans le privé. Les travailleurs doivent pouvoir bénéficier des richesses produites par l'activité économique.

Concernant la retraite, **FO** rappelle qu'elle est un droit fondé sur le mécanisme du salaire différé que les travailleurs constituent par eux-mêmes tout au long de leur carrière. Pour **FO**, la retraite n'est pas et ne doit pas être une variable d'ajustement des finances publiques soumise au diktat du pacte de stabilité Européen, dans ce contexte nous nous opposons à tout recul de l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation).

**FO** réaffirme que la défense des retraites comme de la Sécurité Sociale plus largement, exige une politique économique favorisant le retour à un emploi pérenne à temps plein, et rémunéré de façon juste, pour les jeunes dès l'entrée dans la vie active, et pour les seniors, jusqu'au départ en retraite.

Comme **Force Ouvrière** l'a démontré à chaque contre-réforme par des propositions concrètes et réalistes, il est possible de trouver les financements nécessaires, tout en réintroduisant de la justice sociale, à ce titre l'augmentation des cotisations patronales et la suppression des exonérations de cotisations constituent des pistes efficaces.

Rien ne justifie une contre-réforme des retraites, in fine « autofinancée » par les salariés eux-mêmes et certainement pas le détournement de leurs cotisations sociales vers les dépenses de l'État, trop longtemps retardées dans la santé, l'éducation ou encore la sécurité. Cela a un nom, la captation du salaire différé !

**FO** réaffirme qu'il n'y a rien à négocier sur le recul de l'âge de départ en retraite et la remise en cause des droits. C'est la raison pour laquelle la construction du rapport de force est indispensable pour faire échec au plan du gouvernement.

Nous en venons maintenant à évoquer la situation de la DGFIP, avec les annonces des Ministres Le Maire et Attal sur le projet de Loi de Finances (PLF) pour 2023 et le projet de loi de programmation pluriannuel des Finances Publiques 2023-2027.

Le Directeur Général se félicite d'une rupture avec les quinze dernières années sur le volume de suppressions d'effectifs, avec pour 2023 «que» 850 suppressions d'emplois... Pour autant force est de constater que cela n'empêche nullement la DGFIP de rester exemplaire. ! En effet, l'ensemble des ministères voient pour 2023 leurs effectifs augmenter... sauf BERCY. ! Ainsi, notre direction conserve une fois encore son titre de fournisseur officiel de suppressions d'emplois !

**F.O.-DGFIP** rappelle que nous avons connu 25 000 suppressions de nos effectifs depuis 2010 et que ce sont bien 850 suppressions d'emplois de trop au vu des difficultés majeures que rencontrent les collègues actuellement au prise avec des réformes de structures qui désorganisent comme jamais les services et les missions.

Cela nous amène à évoquer l'ordre du jour de ce comité technique local et notamment la troisième vague du NRP qui va frapper bon nombre de structures du département du Finistère ainsi que les agents et l'exercice de leurs missions.

Malheureusement, le schéma délirant des transferts d'emplois et de missions se poursuit sans qu'aucune leçon ne soit tirée des opérations menées depuis deux ans alors qu'elles ont fortement participé à la dégradation des missions, des conditions de travail et au recul du service public.

En 2023, 52 % de tous les postes comptables (SIP, SIE, Trésoreries, SPF) auront disparu, passant de 3 706 unités à 1 774. Pour **F.O.- DGFIP**, les outils du NRP symbolisés par la création des SGC coté SPL et les « relocalisations » coté fiscal participent bien davantage à une destruction progressive de notre administration qu'à une adaptation aux enjeux de demain !

**F.O.-DGFIP** rappelle que par dessus le marché nous sommes dans une période démographique particulière avec 5 000 départs à la retraite par an, avec pour corollaire une déperdition de compétences et un niveau de recrutement sans précédent ! Il va sans dire que les conditions dans lesquelles s'effectuera la formation de ces nouveaux agents reste un enjeu majeur, mais force est de constater qu'à défaut du renforcement de leurs moyens humains, les établissements nationaux et services locaux de formation sont à saturation et à bout de souffle !

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce Comité technique local ainsi que sur nos questions diverses.